



Institution NOTRE - DAME LA RICHE

École maternelle et École élémentaire – Collège 6-5-4 – Pôle Orientation 3-2 - École Hôtelière
Lycée d'Enseignement Général – Lycée Technologique - Lycée Professionnel
Pôle d'Enseignement Supérieur – ISCB Formation par alternance

26 rue de la Bourde – BP 45813 - 37058 Tours Cedex 1

Tél : 02 47 36 32 00 - Courriel : accueil@indlr.fr - site internet : notredamelariche.fr

CONSIGNES IMPORTANTES ELEVES DE 1ERE ET DE TERMINALE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

VOS CONTACTS

MERCI DE PRIVILEGIER ECOLE DIRECTE POUR VOS ECHANGES

Pour signaler une absence ou pour toutes informations courantes, vous pouvez contacter aussi par mail :

Mme Catherine CHERET

Assistante d'éducation

viescolaire.1t@indlr.fr

Et pour toutes informations confidentielles :

Mme Emmanuelle DELANEAU

Responsable de vie scolaire

rvs.lgt1t@indlr.fr

ABSENCE – RETARD

Toute absence qui n'a pas pour motif la maladie doit être préalablement demandée par la famille (avec un justificatif) et autorisée par l'Institution (**rappel : les parents demandent l'autorisation mais n'autorisent pas**).

En cas de maladie, les parents voudront bien prévenir la vie scolaire le jour même avant 9h30 le matin et avant 14h30 l'après -midi, **par « école directe » de préférence ou par courriel**. Ceci est une exigence de sécurité dans l'intérêt des familles.

Toute absence doit être justifiée par écrit ; un appel téléphonique ne suffit pas.

- L'élève ne sera admis en cours après une absence, que muni d'un justificatif (certificat médical ; courrier explicatif signé des parents ou convocation) et **uniquement après être passé au bureau de la vie scolaire**.
- **Pour tout retard, l'élève doit obligatoirement se présenter au bureau de vie scolaire** avant d'accéder à la salle de cours ; l'élève pourra être envoyé en permanence si son retard est trop important.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Chaque classe a un **professeur principal** ; il est le **premier interlocuteur** des familles. Il est important que les familles aient un contact avec lui.

Les enseignants se tiennent à votre disposition **SUR RENDEZ-VOUS ET TOUJOURS APRES LES COURS ; JAMAIS AU MOMENT DE LA RENTREE DES CLASSES.**

VOLS

L'Institution ne peut être tenue responsable des vols de quelque nature qu'ils soient : aucune assurance n'accepte de couvrir un tel risque.

RAPPEL

Sont interdits :

- Les chewing-gums, les objets de valeur, les objets tranchants, le tabac sous toutes ses formes, la cigarette électronique, les boissons alcoolisées (contenant et contenu), les substances psychoactives (usage et détention).
- Jouer ou circuler en **trottinette, rollers, skate... dans l'enceinte de l'établissement.**